

Charte éco-responsable

Considérant l'importance grandissante des enjeux environnementaux dans la société, et la responsabilité de chaque individu dans ses gestes quotidiens, l'association Echo'Logik et les élus étudiants au Conseil d'administration, en concertation avec la direction de Sciences Po Bordeaux, ont élaboré cette charte regroupant une série d'engagements liés à la consommation de papier, d'énergie, d'eau ainsi qu'aux déplacements.

La Charte vise à encourager les pratiques éco-responsables au sein de la communauté éducative. Elle engage collectivement les étudiants, les personnels enseignants, chercheurs, techniques et administratifs, ainsi que la direction de l'établissement.

PAPIER

- ▶ Je privilégie le recto-verso dans mon utilisation du papier.
- ▶ Je n'imprime que le nécessaire en optimisant le format.
- ▶ Je participe au tri en jetant le papier dans les bacs dédiés.
- ▶ La direction s'engage à intégrer dans sa politique d'achats publics la démarche éco-responsable :
 - mise en place du tri sélectif du papier ;
 - recyclage des produits d'impression ;
 - utilisation de papeterie éco-labellisée et/ou recyclée ;
 - acquisition d'ouvrages électroniques.

EAU

- ▶ Je veille à ne pas gaspiller l'eau et j'utilise les débits différenciés des chasses d'eau équipées.
- ▶ Je signale à l'accueil toute fuite d'eau observée.
- ▶ La direction s'engage à privilégier des solutions éco-responsables en matière de consommation d'eau :
 - amélioration de l'équipement sanitaire [limitateurs de débits, chasses d'eau à faible consommation...];
 - mesure régulière de la consommation d'eau afin de repérer et de traiter les fuites dans les meilleurs délais.

ÉNERGIE

- ▶ Je mets en veille ou j'éteins, dans la mesure du possible, toute installation électrique après utilisation [éclairage, ordinateur, imprimante, vidéoprojecteur...].
- ▶ Je pense à fermer les fenêtres si le chauffage fonctionne.
- ▶ Pour réguler la température dans une salle ou un bureau, j'utilise le thermostat du radiateur s'il est accessible.
- ▶ La direction s'engage à privilégier des solutions éco-responsables en matière énergétique :
 - renouvellement des matériels électriques [ampoules basse consommation, interrupteurs détecteurs de mouvement...];
 - audit et amélioration de la performance énergétique des bâtiments [chauffage, isolation...].

DÉPLACEMENTS

- ▶ Je privilégie les modes de déplacement "propres".
- ▶ En voiture, j'adopte une conduite souple et je vérifie la pression de mes pneus.
- ▶ Je favorise le covoiturage.
- ▶ La direction s'engage à favoriser les comportements éco-responsables en matière de déplacement :
 - mise à disposition de stationnements équipés destinés aux deux-roues ;
 - mise en place de dispositifs de visioconférence ;
 - abonnement préférentiel aux transports en commun pour les personnels.

Conformément à la charte, ce document est imprimé sur papier certifié PEFC, avec des encres végétales, dans une imprimerie labellisée Imprim'Vert.

- › Forest Stewardship Council
- › Pan European Forest Certification
- › Imprim'Vert

- › www.fsc.org
- › www.pefc-france.org
- › www.imprimvert.fr

